

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du mardi 26 septembre 2017

Le quorum est atteint, M. Cherblanc ouvre la séance.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Dominique PIGEON.

1/ Approbation du compte rendu du dernier CA et de l'ordre du jour

Adopté à l'unanimité

3 - Présentation du calendrier :

Les élections du personnels se feront du 12 octobre au 19 octobre 2017.

4 - Sorties, voyages :

Une présentation du séjour des jeunes allemands lors de la semaine du 16 octobre 2017 au 20 octobre 2017 est faite.

Accord de principe pour les divers voyages : adopté à l'unanimité.

Participation des familles (pour les voyages à la Vallée de l'Arve et Pologne) : adopté à l'unanimité.

Dons de la coopérative : adopté à l'unanimité.

5 - Contrats, conventions :

Convention de stage pour les élèves : partie entreprise : ajout du nom du tuteur au sein de l'entreprise systématiquement.

Convention avec le SESJAD : accueil d'un élève du lycée

Adoptés à l'unanimité.

6 - Affaires financières :

Proposition de François Arnaud : un tour à commandes numériques de 1991 n'est plus utilisée, il faudrait la mettre au rebut .

Proposition votée et adoptée à l'unanimité.

7 - Questions diverses :

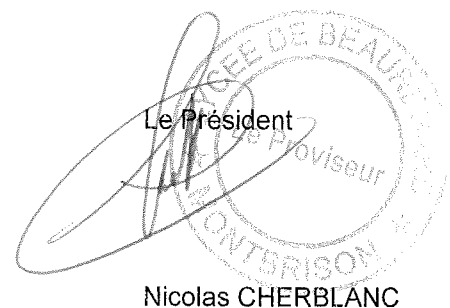
M. Lafond demande si les conventions de stage signées et scannées sont légales

F. Arnaud apporte une réponse : l'original est gardé par l'établissement, c'est donc une copie qui est envoyée dans tout les cas à l'entreprise. Le scan est donc légal.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée.

La Secrétaire de séance

Dominique PIGEON



Le Président
Nicolas CHERBLANC